

"Pour nous, le chômage n'est pas une statistique"

(par Roger MATHIEU)

Le rapport du président, aussi longtemps que le Congrès n'en a pas voté l'adoption, appartient aux délégués. Il ne peut donc pas être publié dans son entier. Mais il est de tradition que "Le Travail" en donne un avant-goût et nous respectons cette tradition cette année en reproduisant ici quelques passages de l'introduction.

Pour nous, en effet, pour la masse des travailleurs et des travailleuses, le chômage n'est pas une simple statistique; ce n'est pas d'abord une question de technique; c'est avant tout un problème humain; c'est le pain de nos familles, l'éducation de nos enfants; c'est notre dignité d'hommes et de femmes, utiles à la société et respectés comme tels quand nous travaillons; inutiles, à moitié indigents, méprisés par notre entourage et honteux au fond de nous-mêmes quand nous sommes sans travail.

517,000 chômeurs...

Cinq cent dix-sept mille chômeurs, le nombre des sans-emploi canadiens en avril dernier (un mois moyen et typique) c'est un chiffre que chacun interprète à sa façon. Pour le gouvernement, c'était une diminution de 49,000 par rapport au mois précédent, donc une bonne statistique à citer devant la Chambre. Pour les économistes, cela représentait 8.3 p. 100 de la main-d'oeuvre totale, soit 1 p. 100 de plus qu'en avril 1958, indice inquiétant. Pour les citoyens du Québec, c'était une occasion nouvelle de constater que notre province avait plus que sa juste part du chômage, avec un taux de 15 p. 100 quand l'Ouest et l'Ontario se contentaient de 6 et 8 p. 100. Et l'on pourrait allonger cette liste d'interprétations diverses presque indéfiniment.

Mais en termes humains, en termes de misère, de souffrances, de gênes et de difficultés, a-t-on songé seulement à ce que signifient 517,000 chômeurs? C'est près de deux millions de personnes, hommes, femmes et enfants, qui ne peuvent plus mener une vie normale.

Supposons...

Supposez, un moment, qu'à Montréal ou à Toronto, l'activité économique s'interrompe totalement. Imaginez qu'un matin, tous les magasins restent fermés, toutes les usines inactives, tous les ateliers vides et immobiles. Essayez de vous figurer que toutes les sources d'emploi soient brusquement supprimées, depuis les laiteries jusqu'aux kiosques à journaux, en passant par les aciéries, les usines de vêtements, tous les bureaux et toutes les fabriques. Il est évident qu'en présence de pareille catastrophe, on verrait s'affairer dans les vingt-quatre heures tous les gouvernements. On remunerait mer et monde pour porter secours à cette ville morte, à cette population menacée. Toute la presse du monde entier tirerait sur huit colonnes en première page les dépêches à ce sujet; la radio et la télévision ne parleraient plus que de ce désastre. Rappelez-vous le cas de la petite ville ontarienne d'Elliot Lake quand on annonça l'hiver dernier la fermeture éventuelle des mines d'uranium qui la font vivre.

A Montréal

Or, si cela arrivait à Montréal, il n'y aurait pourtant que 400,000 chômeurs environ. Que nos 517,000 chômeurs d'avril dernier aient été dispersés à travers le pays, cela ne signifie pourtant pas que leur misère est supprimée par le fait même. C'est quand même, pour des centaines de milliers de familles, leur vie désorganisée. C'est l'idéal de dizaines de milliers de jeunes brutalement détruit; c'est l'interruption des

(Suite à la page 6)



Vol. XXXVI — No 18

Ottawa, 23 septembre 1960

A MONTREAL

La C.T.C.C. en congrès

"Le Travail" va sous presse au moment où la C.T.C.C. entre en congrès. De quoi sera faite cette réunion annuelle des délégués syndicaux? Quel programme devront-ils abattre et quelle route vont-ils tracer pour les deux prochaines années?

Sans doute le problème du chômage tiendra-t-il une grande place dans les esprits et dans les débats. Le Canada s'achemine vers l'un des plus durs hivers, à ce point de vue, le président du mouvement a consacré à ce sujet son rapport annuel (dont on trouvera une esquisse dans cette même page) qui marquera la séance inaugurale.

- De quoi sera-t-il question? -

Le feuilleton

Quant au reste de la semaine, il est difficile de prévoir les discussions qui auront le plus d'importance. La seule boule de cristal dont dispose le prophète pour deviner cet avenir, c'est le feuilleton des résolutions.

Une lecture rapide de ce document (qui ne comprend pas moins de cent soixante-deux résolutions distinctes) nous renseigne avec assez de précision, bien que des résolutions de dernière heure, présentées directement au congrès réuni, prennent parfois la vedette au détriment des autres, arrivées d'avance.

Les lois

Parmi ces dernières, toutefois, la grande part en est consacrée à la législation ouvrière, tant fédérale que provinciale, et revient sur plusieurs thèmes déjà familiers aux membres de la C.T.C.C. Comme il serait trop long de résumer ici les amendements proposés aux lois de la convention collective, des syndicats professionnels, des relations ouvrières, de l'assurance-chômage, etc., nous jetterons plutôt un coup d'oeil sur les résolutions plus générales.

Les jeunes

Le souci d'attirer les jeunes travailleurs vers les cadres syn-

dicaux se manifeste dans plusieurs propositions. L'une demande que leur soient accordés des congés culturels pour leur permettre de parfaire leur formation (quand ils ont dû quitter l'école trop tôt); une autre invite tous les syndicats à former des comités spéciaux pour s'occuper des jeunes, leur faciliter l'expression de leur opinion.

Mutuelles

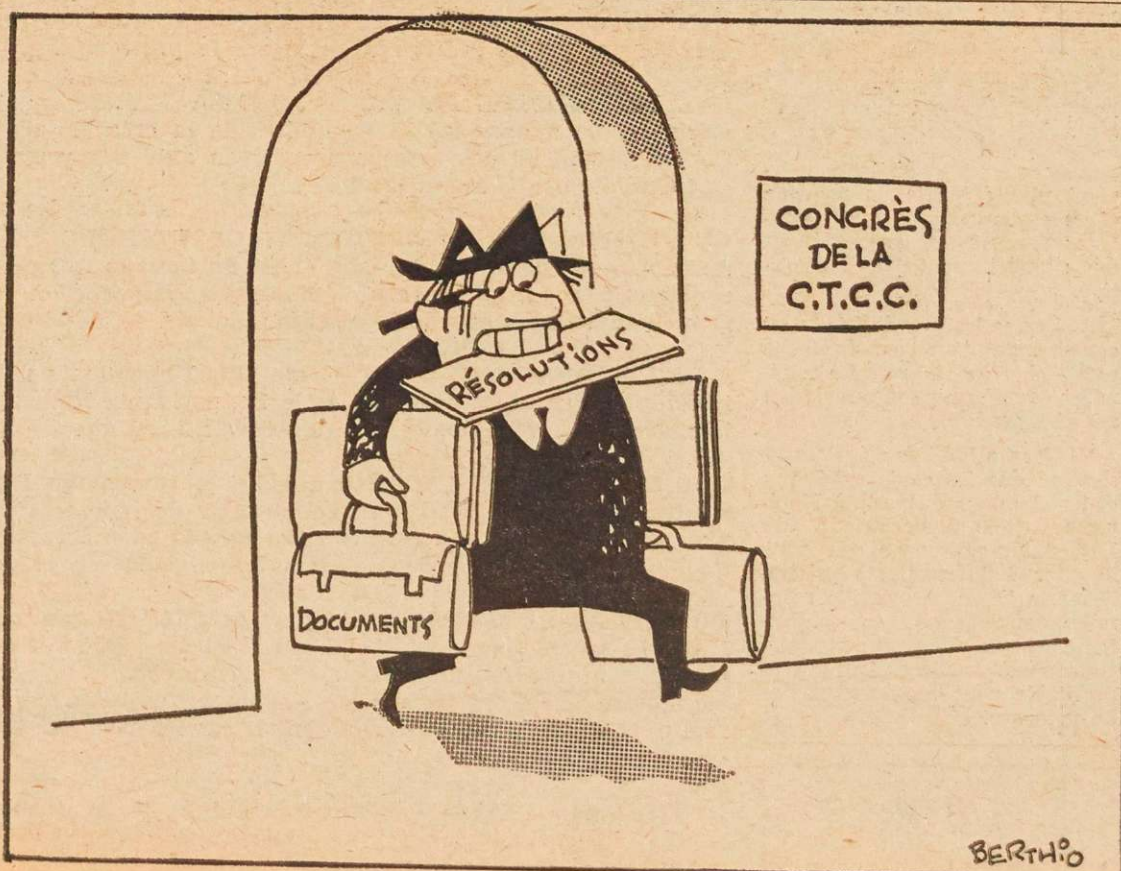
Il semble aussi que les syndiqués deviennent plus conscients de la sécurité que des mutuelles d'assurance (et tous les services sociaux en général) pourraient leur apporter. De quatre sources différentes sont venues des résolutions qui recommandent la mise sur pied d'assurances mutuelles par la C.T.C.C., ainsi que de coopératives et de centres de vacances pour les membres.

La politique

Quant à l'action politique, qui passionne tous les congrès depuis nombre d'années, un Conseil central demande que la C.T.C.C. "étudie la possibilité de s'affilier et de participer à la formation du nouveau parti politique, de concert avec le Congrès du Travail du Canada".

Le comité des résolutions, chargé d'opérer un premier tri dans toutes les propositions des corps affiliés, renvoie toutefois

suite à la page 6



PORTRAIT DU PARFAIT CONGRESSISTE

EN ANGLETERRE

Les syndicats versent \$625,000 par année au parti Travailleiste

A la veille du Congrès annuel des Syndicats britanniques (T.U.C.), qui s'est ouvert à Douglas, Ile de Man, le 3 septembre, les délégués des syndicats ont rencontré les représentants du parti Travailleiste pour discuter de questions concernant ce parti.

Quelque 185 syndicats — dont certains très petits — sont affiliés au T.U.C. De ces derniers, 87, parmi les plus grands et les plus puissants, sont affiliés et contribuent à la caisse du parti Travailleiste.

Les membres des syndicats peuvent, d'après la loi, demander à s'abstenir de payer leur part de souscription pour le fonds politique. Il est très possible que certains qui voudraient s'abstenir de payer cette cotisation ne le font pas parce qu'il y a un lien traditionnel, très fort, entre les syndicats et le parti et beaucoup préfèrent payer cette modique somme plutôt que susciter l'émotion de leurs compagnons de travail en la refusant.

Parmi les 8 millions de travailleurs britanniques, on peut compter que 80 pour cent d'entre eux souscrivent au fonds politique et qu'ils fournissent au parti Travailleiste une somme d'environ \$625,000 dollars par an. M. Morgan Phillips, secrétaire général du parti, que la maladie empêche de prendre part aux discussions actuelles, est d'avis que cette contribution pourrait et devrait atteindre \$1,625,000 dollars en portant la contribution individuelle de 9 pence à 2 shillings par an.

Les origines du parti Travailleiste

En principe, il n'y a pas de raison inéluctable pour laquelle un syndicaliste se lierait à un parti politique plutôt qu'à l'autre; et en fait le T.U.C. prenant avantage de sa position très forte, a toujours eu soin, au moins au cours des dernières années, de rester libre de négocier aussi librement avec un gouvernement travailliste qu'avec un gouvernement conservateur.

Mais on ne devrait pas oublier, si l'on veut comprendre le genre de relations établies entre les syndicats et le parti, que les origines mêmes du parti Travailleiste tel que nous le connaissons ressortissent au mouvement ouvrier.

Bien qu'il soit vrai qu'à l'époque où la situation était inversée et que les syndiqués devaient s'inscrire pour payer la cotisation politique, celle-ci était 50 pour cent moindre, la force de la tradition demeure et doit être respectée. Cette tradition a même survécu au fait que, prélèvement politique mis à part, certains syndicats ont contribué au soutien de membres conservateurs ou travaillistes du Parlement.

Représentation ouvrière

L'histoire remonte à 1899 quand les syndicats, au cours de la réunion annuelle du T.U.C. eurent à décider s'ils entreprendraient une action politique indépendante. Jusqu'alors, le T.U.C. ne s'était pas efforcé d'obtenir la représentation de la classe laborieuse au Parlement. Mais à la fin, au cours d'une assemblée très

bruyante, la doctrine officielle qui voulait que les "syndicats et la politique ne s'associent pas" fut abandonnée à la suite d'un vote de 546,000 contre 434,000 voix.

Une autre assemblée fut tenue en février 1900 qui donna naissance au Comité de la représentation ouvrière, mis sur pied pour assurer la représentation de la classe laborieuse au Parlement, et duquel découle le parti Travailleiste actuel. Il est juste d'ajouter que le lien entre les syndicats et le parti Travailleiste est mentalement accepté par les travailleurs britanniques et qu'il n'est jamais remis en question. Cependant, l'ancienne croyance selon laquelle "les syndicats devaient laisser la politique aux politiciens et s'occuper d'affaires industrielles" n'a jamais entièrement disparu.

Mais quand il s'agit de questions qui affectent les intérêts des syndicats — et il en est tellement peu d'autres de nos jours, surtout en ce qui concerne la vie économique du pays — les chefs syndicalistes sont appelés à prendre parti et à utiliser leur influence par toutes les voies légitimes, quel que soit le gouvernement au pouvoir.

On comprendra mieux l'espèce d'interpénétrabilité recherchée par le parti Travailleiste avec le T.U.C. en citant les paroles de M. Martin Harrison: "Le parti Travailleiste est lié aux syndicats pas seulement par de l'argent, ou par des bulletins de vote, mais par des personnalités et des doctrines, l'expérience commune, le sentiment — et l'avantage mutuel". D'un autre côté, ainsi que le souligne M. Harrison "alors que les syndicats ne sont responsables qu'envers les membres qu'ils représentent, les responsabilités des Travailleistes sont plus étendues" — et l'on pourrait ajouter que cette distinction devient plus évidente en principe et en pratique quand les Travailleistes forment le gouvernement que quand ils sont dans l'opposition.

Alors que les Travailleistes sont actuellement dans l'opposition, le parti cherche à rafraîchir, rénover et raffermir son association avec les syndicats.

M. Morgan Phillips a également suggéré que les chefs syndicaux et les membres du parti, à l'intérieur comme à l'extérieur du Parlement, se rencontrent pour discuter à intervalles réguliers. Il existe là une sympathie naturelle, comme nous l'avons vu. Reste à savoir si elle peut se concrétiser d'une manière nouvelle et profitable pour les deux parties en présence.

Cette quinzaine, il faut savoir:

★ ★ ★
QU'UN BREF D'INJONCTION a été émis pour interdire à un syndicat international, qui a une clause d'atelier syndical, de menacer les employés de la Kimberley-Clark à St-Hyacinthe, de les expulser et de leur faire perdre leur emploi s'ils travaillent à la formation d'un syndicat affilié à la C.T.C.C.

★ ★ ★
QU'A GRANBY, une des plus importantes industries de cette ville, la Miner Rubber Co. Ltd., est menacée de fermer ses portes, privant ainsi plusieurs travailleurs de leur emploi, si le Canada continue à importer autant de produits en caoutchouc du Japon.

★ ★ ★
QUE LE MINISTRE HAMEL a demandé au C.S.T. de reprendre l'étude d'un code du travail, réclamé si souvent tant dans les milieux ouvriers que patronaux.

★ ★ ★
QUE LE MONDE OUVRIER et le monde patronal sont visiblement intéressés au projet mis de l'avant par le ministre provincial du Travail concernant la création éventuelle d'une caisse générale de retraite.

★ ★ ★
QU'A EDMONTON les puits de pétrole de l'Alberta servent à financer la construction de luxueux pavillons pour les personnes âgées de cette province. Ce plan est rendu possible grâce aux royautés que tire le gouvernement de son pétrole et qui remplace le système de dividendes.

★ ★ ★
QU'A RIMOUSKI l'Association des pilotes d'avion du Canada a déclaré que les pilotes en grève de la société Québécois avaient offert de reprendre le travail sans autre condition que l'absence de partialité, mais que la société a rejeté la proposition.

★ ★ ★
QUE LA COMMISSION DE RELATIONS OUVRIERES a donné gain de cause au syndicat dans le cas de deux employés congédiés par la "Vogue Corset Co. Ltd." de Waterloo durant une campagne d'organisation entreprise par le Conseil central des syndicats de Granby (C.T.C.C.) en vue de fonder un syndicat dans cette usine.

★ ★ ★
QUE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL a l'intention de mettre sur pied une Commission d'aide aux universités et aux collèges qui sera le premier organisme du genre créé en Amérique du Nord.

★ ★ ★
QUE SI LE CONSEIL MUNICIPAL donne suite au projet d'accord intervenu entre le comité exécutif et la société des habitations St-Sulpice, accord portant sur l'acquisition d'un tiers du domaine St-Sulpice au prix coûtant d'environ \$370,000—ce projet serait réalisable dès le printemps.

★ ★ ★
QUE LE MINISTRE PROVINCIAL DE LA JEUNESSE, M. Gérin-Lajoie a annoncé la possibilité de la création d'un Conseil provincial des arts pour venir en aide aux projets culturels et "même de les susciter".

★ ★ ★
QU'A L'INSTAR DE L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC, celle du contre-plaqué de bois franc de l'Est du Canada fait présentement face à un grave péril causé par l'importation en grande envergure des contre-plaqué japonais.

★ ★ ★
QU'A PHILADELPHIE, une grève de 20,000 cheminots non itinérants a paralysé l'activité de la Pennsylvania Railway, le chemin de fer le plus considérable des Etats-Unis.

★ ★ ★
QUE LE MAIRE DE LACHINE a avisé la compagnie Dominion Bridge qu'il la tiendra responsable de tout acte de violence que pourraient entraîner les efforts pour enfoncer les lignes de piquetage des ouvriers actuellement en grève.

★ ★ ★
QUE SELON CERTAINES SOURCES MEDICALES autorisées, le gouvernement provincial aurait décidé d'ajouter au plan d'assurance-hospitalisation, dès avril prochain, les services de radiologie et de laboratoire pour les patients externes, c'est-à-dire pour tous ceux dont le cas ne nécessite pas un séjour à l'hôpital.

★ ★ ★
QUE SELON UN AVOCAT DE MONTREAL, Me P. Cutler, parlant devant l'Association du Barreau canadien, l'Etat, par les nombreux règlements qu'il impose, est en passe "de transformer les syndicats libres en syndicats étatiques de la pire espèce".



Organe officiel de la
Confédération des
Travailleurs Catholiques
du Canada (CTCC)

Paraît tous les deux vendredis

Directeur:
GERARD PELLETTIER

Bureaux: 1,001, rue St-Denis,
Montréal • Victor 4-2531

Abonnement: un an, \$1.50
le numéro. 5 cents

Publié par la Confédération des
Travailleurs Catholiques du
Canada (CTCC) et imprimé par
"Le Droit", 375 rue Rideau,
Ottawa, Ont.

89 IMPRIMERIE ALLES

Autorisé comme envoi postal
de la deuxième classe.
Ministère des Postes, Ottawa

CHAQUE SYNDIQUE PORTE
LE BOUTON-INSIGNE

Collaboration organisée ...mais rien de rigide ni d'imposé

(par Roger MATHIEU)

N.D.L.R.: Le président général de la C.T.C.C., invité à prendre la parole lors de la séance inaugurale des Semaines sociales, à Trois-Rivières, a fait des précisions sur l'attitude du mouvement en matière d'organisation professionnelle. Voici un passage important de cette communication.

QUAND nous proclamons dans la Déclaration de Principes de la C.T.C.C., "la nécessité d'établir pour l'économie sociale un statut juridique fondé sur la communauté de responsabilités entre tous ceux qui prennent part à la production", nous entendons la nécessité d'une collaboration organisée sous les auspices de l'Etat entre tous ceux qui ont des intérêts communs dans une même industrie ou un même service.

Intérêts communs

En effet, nous reconnaissons qu'en plus de l'association des travailleurs qui se réalise dans le syndicalisme, nous devons tendre à l'union entre tous ceux qui ont des intérêts communs dans une entreprise de même nature. D'ailleurs, ce principe se retrouve dans la production des biens de consommation et dans la prestation des services; dans les deux cas c'est le fruit d'une commune activité. Et pour ce qui est de la réalisation du bien commun de l'industrie ou du service, il serait normal que les travailleurs et les employeurs, par le truchement de leurs organisations respectives, étudient ensemble des problèmes communs comme la productivité, l'approvisionnement en matières premières, l'écoulement des produits fabriqués, les problèmes d'exportation, d'importation, etc.

A mesure que les travailleurs et les employeurs d'une industrie ou d'une autre, auront pris l'habitude de travailler ensemble, pourquoi l'Etat ne reconnaîtrait-il pas ces organismes professionnels comme des corps publics ayant l'autorité d'édicter des règlements, par exemple, concernant les divers services de la profession et de l'industrie, les conflits intérieurs, etc.?

Cependant, comme le bien commun d'une industrie s'inscrit dans le bien commun de la communauté nationale et qu'il est possible qu'une industrie nuise à une autre et que, de toute façon, il restera toujours des problèmes qui ne pourront être traités que sur le plan général, il est impérieux, croyons-nous à la C.T.C.C., que soit institué un conseil économique composé de représentants de chaque secteur organisé, sans omettre les consommateurs ni les autorités publiques, où on élaborerait des politiques de plein emploi, de protection contre les monopoles, d'investissements et d'expansion, etc.

Pas du tout rigide

L'éprouve le besoin de préciser ici que notre conception de l'organisation professionnelle n'est pas du tout rigide et ne ressemble en rien à ce que l'on a déjà entendu par un corporatisme imposé d'autorité et ne tenant aucun compte de la diversité et des caractères particuliers de l'économie canadienne.

Comme le fait le deuxième alinéa de la déclaration de principe de la C.T.C.C. au chapitre de l'organisation professionnelle, je voudrais insister sur la distinction qui s'impose entre syndicalisme et profession. On a souvent souligné le fait que corporation et syndicat ne poursuivent pas du tout les mêmes objectifs.

La corporation a pour but de réglementer l'accès à la profession et l'exercice de la profession comme telle. C'est son affaire de déterminer par exemple si tel candidat est un avocat compétent, si tel autre peut pratiquer dans telles conditions déterminées.

Le rôle du syndicat

Le syndicat, lui, a pour but de réglementer les relations entre employeurs et employés, ce qui n'est pas du tout la même fonction.

Un syndicat accomplirait fort mal les fonctions d'une corporation, mais on devra reconnaître aussi que la corporation n'est pas davantage capable de régler les relations entre un employeur quelconque et ses avocats, ou ses ingénieurs salariés. Il peut donc et il est souvent nécessaire qu'il existe un syndicat là où les salariés sont déjà membres d'une corporation.

Des commissions

Nous voulons cependant faire remarquer que nous ne croyons pas à la formule des corporations pour réglementer la vie économique elle-même de notre pays. Il est évidemment inutile de rêver à une corporation de la métallurgie. Il faut plutôt nous orienter, croyons-nous, vers des commissions industrielles mises sur pied avec l'aide du gouvernement et groupant des représentants des associations ouvrières et des groupements d'industriels de chaque branche où cela est possible.

A QUEBEC

Un ministre 'normal'

Parce que la compagnie Quebec Air continuait de voler malgré une grève de ses pilotes, M. René

Lévesque, ministre provincial des ressources hydrauliques et des travaux publics, a refusé de mon-

ter dans un de ses appareils "afin de ne poser aucun geste qui puisse être interprété comme un jugement sur le conflit".

Disons que c'était là une décision normale, raisonnable et qui ne devrait même pas attirer l'attention.

Mais que cela ne nous empêche pas de la souligner ni d'en féliciter le ministre!

Car si ce geste est normal, il faut dire que nos ministres, jusqu'ici, n'étaient pas très normaux, de ce point de vue. Comment ne pas se souvenir de la grève de l'amiante et d'un ministre du Travail (sans parler d'un premier ministre) qui joignait sa voix à celle de la compagnie pour condamner les grévistes, les représenter comme des criminels, etc.? Et ce n'est pas le seul exemple! Quels sont les ministres qui se sont jamais gênés, au Canada, pour utiliser des services affectés par une grève? Non seulement ils ne se faisaient pas de scrupules mais ils avaient l'air contents de laisser les employeurs interpréter leurs gestes comme un appui...

Voici un ministre qui, sans s'immiscer en rien dans le conflit, prend conscience de l'appui que sa présence apporterait à l'une des parties en grève. Il refuse de fausser ainsi la balance par une complicité tacite et adopte calmement un autre moyen de transport.

Au ministre René Lévesque, comment ne pas tirer son chapeau pour un tel geste!



Le service d'éducation annonce :

Du nouveau au Collège du Travail (13 au 26 nov.)

Ce sera cette année la neuvième session du Collège du Travail de la C.T.C.C. Pour des raisons économiques faciles à comprendre, nous devons une fois de plus restreindre à deux semaines la durée de cet important stage d'étude. Nous conservons évidemment l'espoir qu'un jour notre Collège du Travail permette à l'élite de nos militants de faire des stages d'étude de plusieurs mois. D'ici-là, nous ne voulons rien négliger pour que le Collège apporte à ses participants et au mouvement ouvrier tout le profit qu'on est en droit d'en attendre.

Nous prions tous les permanents et les officiers du mouvement de prendre note des caractéristiques particulières de la huitième session du Collège du Travail :

1 — Contrairement aux années passées, l'admission au Collège sera limitée cette année aux permanents syndicaux, aux officiers de syndicats qui ont été en fonction pour une période minimum de deux ans, et à ceux qui pourraient, à la satisfaction du Service d'éducation de la C.T.C.C., fournir la preuve d'une préparation équivalente aux deux catégories ci-dessus mentionnées.

2 — Les inscriptions devront être adressées sans faute au Service d'éducation de la C.T.C.C. au plus tard le 1er novembre 1960. Toute inscription qui ne nous sera pas parvenue à cette date risque fort d'être refusée.

3 — Tous les participants devront nécessairement s'inscrire pour quinze jours puisque le programme ne sera pas réparti à l'avance entre les deux semaines que durera le Collège.

4 — Le programme du Collège du Travail procèdera cette année selon les centres d'intérêt des participants. Les périodes d'étude ne seront pas réparties à l'avance selon les sujets. Cette répartition sera faite sur place, en tenant compte

a) du résultat de l'enquête que vous trouverez à l'endos de la formule d'inscription quant aux centres d'intérêt des participants éventuels.

b) de l'évolution des études et discussions au Collège même.

Nous espérons, en utilisant cette méthode, fournir à tous les participants des informations correspondant le plus possible aux besoins et aux intérêts particuliers à chacun d'eux.

5 — Trois animateurs principaux seront au service des participants pour toute la durée du Collège du Travail.

Selon les besoins, des spécialistes seront invités à participer occasionnellement à l'une ou l'autre des séances d'étude.

Cette session du Collège du Travail prendra la forme d'un Seminar, ce qui signifie que les participants auront l'occasion de contribuer à la répartition des séances d'étude, à leur organisation matérielle et pourront aussi s'initier aux différentes fonctions, exemple: président ou secrétaire de Commissions d'étude.

POLITIQUE FEDERALE

Le tiers monde et nous

par Paul NOGARET

"L'Occident et le défi du tiers monde." Tel est le thème très vaste qui a été exploré récemment à Sainte-Adèle aux journées d'études annuelles de l'Institut canadien des Affaires publiques, organisées avec le concours de la Société Radio-Canada. La rencontre, qui groupait des intellectuels, des chercheurs, des hommes d'action, des représentants de la Fonction publique, du monde syndical, universitaire et journalistique, a suscité d'intéressantes confrontations et permis aux participants de mesurer l'ampleur des problèmes que pose, tant pour l'Occident que pour le tiers monde, la profonde transformation dont font l'objet actuellement les peuples africains et asiatiques.

Impression de gêne

Des thèses exposées par les conférenciers étrangers et canadiens qui se sont succédé à la tribune et des discussions publiques qui ont suivi les communications, est ressortie une impression de gêne à la suite de la politique à courte vue des Occidentaux et un sentiment d'humilité devant la tâche énorme à accomplir. S'il est vrai, comme le soulignait Léon Dion, que le drame du tiers monde, c'est-à-dire le choc entre la technique et la science de l'Ouest et des cultures étrangères à celles-là, ne sera pas dénoué par les nations occidentales, il n'en reste pas moins que ces dernières ont une immense responsabilité et doivent mettre tout en oeuvre pour que le passage de la société ou tribale, ou rurale, ou artisanale, à la civilisation industrielle se fasse sans heurts violents et qu'il ne se soldé pas, pour les pays sous-développés, par la perte de leurs valeurs originales.

Pos fiers

Or les grandes puissances coloniales n'ont pas tellement raison d'être fières de leur oeuvre d'émancipation des nations d'Afrique ou d'Asie. Le colonialisme n'est pas encore liquidé complètement; il existe, notamment en Afrique, de larges territoires toujours sous la tutelle de puissances européennes. Quant aux pays libérés depuis la fin de la guerre, ils l'ont été sous la pression des événements et souvent contre la volonté des Métropoles. Les alliances éternelles que si-

gnent, le jour de l'indépendance, colonisateurs et colonisés ne furent presque jamais tant il y a de rancœurs accumulées. Les nouvelles nations s'aperçoivent en outre que la conquête de l'autonomie politique n'est pas une fin en soi, car les lendemains qui chantent deviennent parfois pour elles des lendemains tristes et désolants où une dépendance économique succède à une dépendance politique.

Il semble que la majorité des participants à la conférence de Sainte-Adèle s'était donné le mot pour taper sur les Américains et les rendre responsables du chaos actuel en Afrique et en Asie. Il est certain que les Etats-Unis, à cause de leurs immenses richesses et du pouvoir qu'ils détiennent, doivent indiquer la voie à suivre et prendre des initiatives en conséquence. Qu'ils aient failli à cette tâche plus souvent qu'à leur tour, qu'ils aient commis de multiples maladresses dans leurs relations avec les nouvelles nations afro-asiatiques, qu'ils aient enfin, à un degré inégalé jusqu'ici, réussi à mécontenter autant de monde tout en faisant preuve de générosité et de bonne volonté, nous ne le nions pas. De là à les accuser de tous les péchés d'Israël, il y a une marge. L'antiaméricanisme est à la mode. L'antiaméricanisme est à la mode. Y faisons-nous appel afin de nous donner bonne conscience?

Et nous ?

Regardons plutôt en nous-mêmes et demandons-nous si au Canada, dans cette grande et riche nation qu'est la nôtre, nous avons accompli notre devoir d'humanité à l'égard des pays sous-développés du tiers monde. Il est un fait que ceux-ci ne sont pas constamment présents à nos yeux; nous en parlons bien de temps en temps quand leurs difficultés font la manchette des journaux, mais nous faisons en sorte qu'ils ne troublent pas trop notre petite vie bourgeoise et repue. Serions-nous prêts, pour reprendre la suggestion de Jean-Paul Lefebvre, à payer cent dollars de plus en impôts chaque année afin d'aider les peuples pauvres de l'Asie et de l'Afrique à sortir de leur misère et à atteindre ce statut d'homme libre que nous réclamons pour chaque Canadien? En d'autres termes, serions-nous disposés à appuyer toute initiative d'envergure que pourrait prendre le gouvernement fédéral, même si cela devait, non pas réduire notre niveau de vie, mais geler son augmentation normale durant quelques années? Voilà les questions qu'il faut se poser avant de jeter la pierre aux Américains.

Excellent mais insuffisant

Il est vrai par ailleurs que l'action d'Ottawa en la matière n'a pas toujours été une source d'inspiration. Certes nous louons notre pays pour sa contribution

au plan de Colombo, contribution qui, cette année, se chiffre à cinquante millions de dollars. Cette somme apparaît bien modeste relativement aux multiples besoins auxquels doivent faire face les bénéficiaires. Ajoutons le programme de bourses à des étudiants des pays du Commonwealth et notre participation au plan d'assistance technique des Nations Unies. Ces initiatives sont excellentes, mais sont-elles suffisantes? Elles ne semblent pas découler d'un plan d'ensemble cohérent et elles ignorent en outre les nouvelles nations françaises de l'Asie et de l'Afrique qui partagent la même culture que les habitants du Québec. Craignant, à tort ou à raison, la réaction de l'électorat, le gouvernement fédéral hésite à augmenter notre aide financière aux pays sous-développés. Allons-nous attendre, pour réagir et prendre conscience de nos responsabilités, que le bloc afro-asiatique soit totalement dans la sphère d'influence de l'U.R.S.S.?

Du dévouement

A vrai dire, ce ne sont pas tant des millions de dollars que des énergies et des dévouements dont ont besoin ces peuples dépourvus. L'assistance technique leur sera plus profitable maintenant que l'aide matérielle et financière. Dans le dur et pénible apprentissage qu'ils viennent d'entreprendre et qui doit les mener à l'industrialisation, ils réclament le concours d'hommes dévoués et sincères, prêts à servir avec eux et à partager leurs connaissances et leurs techniques. Cette sorte d'assistance n'est pas onéreuse, mais elle est plus difficile à mettre en oeuvre. Nous voulons bien que le gouvernement donne en notre nom. C'est facile et cela ne nous demande pas d'efforts particuliers. Aussi longtemps que cette aide n'affectera pas trop brusquement notre déclaration d'impôt, nous ne nous plaindrons pas. Mais donner de son temps, accepter des conditions de vie difficiles en un pays étranger, partager en une certaine mesure le sort des masses africaines ou asiatiques afin de les comprendre et de les faire profiter de notre expérience, c'est là une entreprise qui ne convient qu'à des esprits moins bourgeois et plus généreux que ne le sont en général les Canadiens.

Aller plus loin

C'est à cette tâche que notre pays devrait s'attacher. Les premiers pas sont faits. Il faudrait aller plus loin en intéressant à cette oeuvre collective de justice tous les Canadiens. Et peut-être à ce moment pourrions-nous éviter ou tout au moins reporter à plus tard ce "crépuscule des dieux blancs" dont parlait Jean-Louis Gagnon.

*On désigne par ce nom tous les pays sous-développés qui ne font partie ni du bloc communiste ni du monde libre.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

DÉSARMER POUR ÉTUDIER...
OU
la paix et la prospérité par l'éducation

(par Fernand JOLICOEUR)

Le Canada fait voter ensemble la Russie et les Etats-Unis en faveur du désarmement... à la Conférence mondiale sur l'éducation des adultes tenue à Montréal, en août, sous les auspices de l'UNESCO.

Deux cent cinquante délégués de 80 pays différents et d'une trentaine d'associations internationales ont étudié, pendant dix jours, le rôle de l'éducation des adultes dans un monde en transformation. Les éducateurs peuvent-ils, mieux que les hommes politiques, contribuer au maintien de la paix en resserrant la collaboration entre les nations ?

Les délégués à la Conférence sont allés jusqu'à suggérer un exemple de coopération internationale. Ils ont recommandé à l'UNESCO de créer, avec l'aide des Nations Unies, un Corps de travailleurs bénévoles acceptant pour un an, et se renouvelant sans cesse, de contribuer, par un travail manuel, à la lutte contre la misère, la maladie et l'analphabétisme.

Le monde en raccourci

A cette Conférence mondiale sur l'éducation des adultes, il n'y avait rien de plus curieux que de découvrir la grande variété de races, de couleurs, de religions et de tendances politiques groupées dans l'enceinte de l'Université McGill où se sont tenues les délibérations. Il y avait là des Américains, des Latino-Américains, des Européens, des Africains et des Asiatiques; des Arabes, des Bouddhistes, des Juifs, des Chrétiens et des Catholiques; des Occidentaux, des Russes et des Orientaux; des Noirs, des Blancs, des Jaunes et des Bruns de toutes les nuances. Au début, on était porté à se demander si ne se renouvellerait pas l'histoire de la Tour de Babel d'où, faute de comprendre, sont partis au quatre coins du monde des hommes qui, par la suite, devaient pendant tant de siècles et jusqu'à aujourd'hui, chercher à s'exterminer les uns les autres.

L'éducation à l'ordre du jour

Il fallait assister à une telle conférence pour constater que l'éducation est devenue, dans le monde entier, un problème capital, alors qu'elle n'avait été, jusqu'à la dernière guerre, qu'un objet de luxe pour les plus fortunés. Que s'est-il donc produit? Devant les transformations si rapides qui se sont produites, les nouveaux moyens de communication, les nouvelles techniques industrielles, l'utilisation de l'énergie nucléaire, la conquête de l'espace, on a craint tout à coup que l'homme ne soit écrasé et ne périsse finalement sous l'amas de robots dont il risque de perdre le contrôle.

Mais, par une sorte de miracle semblable à celui qui se produisit au Sermon sur la Montagne, tous ces hommes et toutes ces femmes, parlant plus de quinze langues différentes, se rendirent vite compte qu'ils pouvaient tous comprendre le même langage de l'amour de la paix, de la justice et de la liberté. Ministres, ambassadeurs, sénateurs, hauts fon-

ctionnaires, docteurs, universitaires de tous degrés, militants ouvriers, économistes, sociologues, professeurs, artistes, avaient tous une foi commune en l'éducation des adultes comme moyen ultime de sauver le monde et les hommes. C'était un peu comme si l'on avait voulu, par un congrès international de cette nature, agencer, pour une fois, en un arc-en-ciel d'espoir, toutes les couleurs de l'humanité dont le mélange a trop souvent fait craindre la fin du monde.

Ignorance et la misère par une poignée d'Occidentaux, on a redouté une révolte mondiale dont l'issue ne pourrait être que la fin de toute civilisation sur terre. Il n'y avait plus qu'un remède à tous ces maux: l'éducation qui seule peut vraiment libérer l'homme en lui fournissant les moyens d'exercer ses droits et de remplir ses responsabilités de citoyen. A cause de l'automatisme, l'homme a besoin d'apprendre à utiliser ses loisirs pour se cultiver et découvrir sa propre valeur. A cause de la menace de guerre constante, l'homme a aussi besoin d'apprendre à vivre avec ses semblables et à les aimer, sans distinction de race, de langue ou de religion.

Le rôle du Canada comme négociateur

Voilà comment les délégués canadiens ont été amenés à servir de lien entre les deux groupes (ou les deux blocs, comme on est habitué à les appeler). Après bien des pourparlers, tant avec ceux qui tenaient à leur résolution sur le désarmement qu'avec les autres qui la craignaient comme la peste, ils ont réussi à faire entendre tout le monde sur le texte suivant:

Le problème de l'éducation dans le monde

"Reconnaissant l'importance de l'éducation des adultes dans un monde qui évolue rapidement, la Conférence invite tous les Etats membres de l'UNESCO à consacrer une plus forte proportion de leurs ressources au développement de l'éducation des adultes. "Elle estime que ce développement, à la fois important et ur-

(Suite à la page 7)

Le peuple, ses représentants, son argent, ses affaires... (X)

Réflexions sur un horaire

Ce qui nous attend, cet automne, à la TV

(par Jean-Paul LEFEBVRE)

Prise à trop forte dose, la télévision peut alourdir son homme et l'abrutir tout autant que le cinéma, les cartes, la crème glacée ou la purée de patates. Chaque chose en son temps, et un temps pour chaque chose, dit le proverbe (je ne sais plus s'il est de Confucius ou de Jean Narrache celui-là). Il faut bien l'avouer pourtant, beaucoup d'entre nous sont des téléspectateurs systématiques, de 7 h. à minuit, comme autrefois ils fréquentaient systématiquement le cinéma du quartier ou la salle de quilles.

Une autre partie de l'auditoire se soucie davantage de diversifier ses loisirs et réserve à la télévision le temps qui reste. En conséquence, on regarde les émissions au

L'horaire d'automne

comité de vieux garçons. Tous les dimanches, à 5 heures cette fois, on retrouvera, à compter du 23 octobre, l'émission "La bonne nouvelle". Les responsables de cette émission arrivent d'un voyage autour du monde où ils ont étudié sur place les problèmes missionnaires. Les échos du voyage ont incité à croire que l'équipe de "La bonne nouvelle" saura intéresser tous ceux que préoccupe la situation du christianisme dans le monde. Pour terminer en beauté cette journée du dimanche, il y a "Premier plan" à 10 h. 30. Incidemment, j'aime beaucoup les acrobates, c'est pourquoi je regarde assez souvent "Music-Hall".

Vous me direz peut-être que mon horaire du dimanche contredit presque les idées de tempérament énoncées précédemment. A cela je réponds qu'il s'agit ici d'une liste d'émissions valables, ce qui ne veut pas dire qu'il faut les voir toutes, à chaque dimanche.

Quant à moi, le lundi je prends congé de la télévision. Je m'en excuse auprès des artistes ou des commentateurs qui se démentent ce soir-là devant les caméras, mais je crois qu'il est bon qu'au moins un soir par semaine la télévision soit systématiquement fermée, car il subsiste telle chose que la lecture. Sans compter que, depuis l'avènement de la télévision, une quantité innombrable de meubles et d'objets divers sont restés brisés parce que le chef de famille a perdu la bonne habitude du bricolage!

Mardi soir

Le jour du Selgneur

Il y aura cette année "La Côte de sable" à 8 heures, et à 9 heures 30 "Pays et Merveilles". Pour ceux qui ne commencent pas à travailler à 7 heures le matin, il y a à 11 heures 30 l'émission "Conférence". Il faut bien admettre que l'on n'a peut-être pas tout à fait découvert les techniques nécessaires à la télédiffusion d'une conférence. Il est arrivé quelquefois aussi que la science des conférenciers et le niveau de leur exposé n'aient pas été à la portée de la majorité de l'auditoire. Quand même, c'est une émission qui mérite qu'on la fréquente, quitte à démissionner en cours de route certains soirs où le sommeil nous gagne plus vite que les idées du conférencier.

Disons que, pour aujourd'hui, notre semaine se terminera avec le mardi. C'est une "histoire à suivre", mais avant de conclure cette chronique j'aimerais glisser ici une suggestion.

Vous avez sans doute observé qu'assez souvent, après une émission de télévision, une conversation s'amorce entre les personnes qui sont assises autour d'un même appareil. Ordinairement, les échanges de vues sur le programme qui vient de se terminer ne durent que le temps du message commercial (Ah! ces commerciaux! Pourquoi donc sommes-nous affligés d'un vacarme aussi disgracieux.) La conversation cesse avec le début de l'émission suivante. Ce que je vous suggère, c'est de fermer l'appareil et de poursuivre la discussion. Si vous voulez pousser l'expérience un peu plus loin, vous pouvez inviter quelques voisins, votre beau-frère (je n'irai pas jusqu'à suggérer de trouver là un mobile de plus pour inviter votre belle-mère). Une telle expérience pourrait s'appeler un télé-club, mais il est plus simple de dire qu'il s'agit tout bonnement de s'habituer à évaluer en commun les personnages et les idées qui influencent nos vies.

Quant à moi, le lundi je prends congé de la télévision. Je m'en excuse auprès des artistes ou des commentateurs qui se démentent ce soir-là devant les caméras, mais je crois qu'il est bon qu'au moins un soir par semaine la télévision soit systématiquement fermée, car il subsiste telle chose que la lecture. Sans compter que, depuis l'avènement de la télévision, une quantité innombrable de meubles et d'objets divers sont restés brisés parce que le chef de famille a perdu la bonne habitude du bricolage!

FELICITATIONS
DE LA F.T.Q.
A JEAN MARCHAND

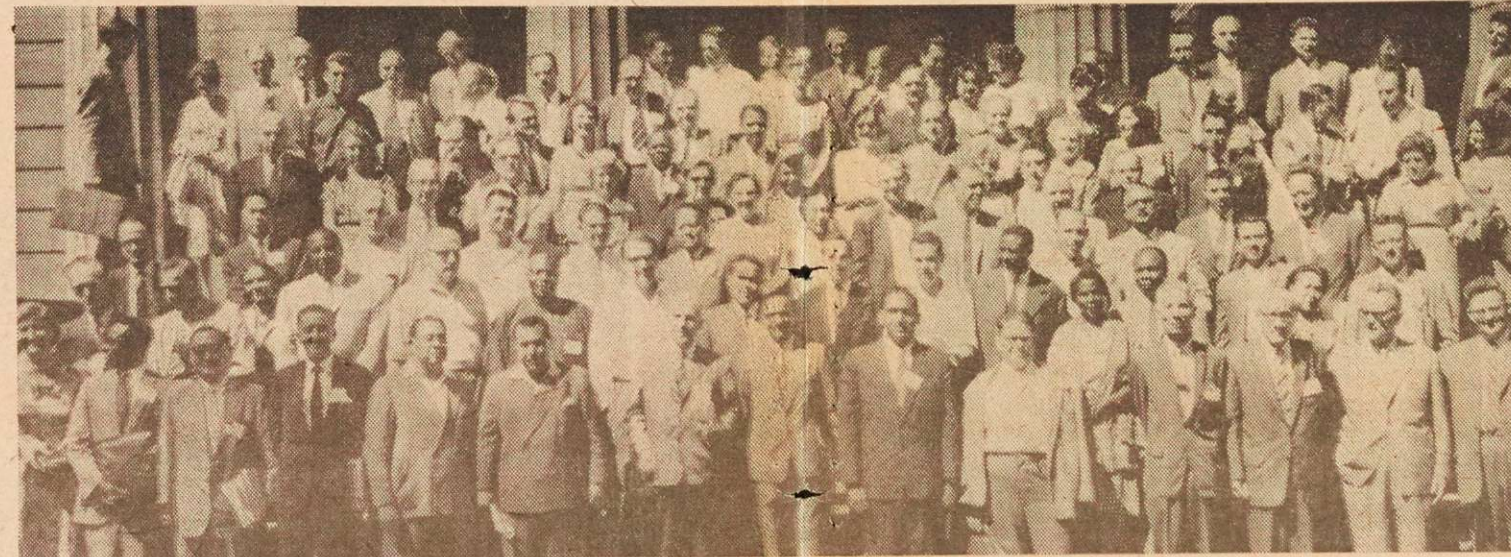
La Fédération des Travailleurs du Québec, par son président M. Roger Provost, a fait parvenir à M. Jean Marchand ses félicitations et ses souhaits, lors de la nomination de notre secrétaire général au Conseil d'Orientation économique de la Province.

Le message de M. Provost se lisait comme suit:

Montréal, 1er sept. 1960
M. Jean Marchand,
Secrétaire général C.T.C.C.
155, boul. Charest
Québec.

AU NOM FEDERATION DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC, VOUS PRIONS ACCEPTEZ NOS PLUS SINCERES FELICITATIONS A L'OCCASION VOTRE NOMINATION AU CONSEIL ORIENTATION ECONOMIQUE. AU NOM FEDERATION ET MON NOM PERSONNEL, FORMULONS VOEUX TRAVAIL FECOND.

ROGER PROVOST



Spécialistes de l'éducation des adultes, les délégués à la conférence de l'Unesco, tenue à Montréal, venaient des quatre coins du monde. Fernand Jolicoeur, qui y participait, apparaît à l'extrême gauche de la photo, deuxième place de la deuxième rangée.



La F.T.Q. et les Semaines sociales

La C.T.C.C. comprend...mais regrette

La C.T.C.C. a pris connaissance du communiqué de presse de la Fédération des Travailleurs du Québec concernant la session que tiennent, cette année, les Semaines sociales du Canada, à Trois-Rivières.

La C.T.C.C. comprend la réaction du comité exécutif de la F.T.Q. Elle regrette cependant qu'il n'ait pas accepté le compromis qu'elle lui a offert: que les deux centrales soient sur un pied d'égalité à la Conférence en n'y assistant qu'à titre de simples participants. Cette solution aurait été acceptable pour tous les intéressés, les organisateurs et les travailleurs. Pour ces derniers c'était au moins garantir la représentation de leurs points de vue à cette session où l'on traitera de syndicalisme et d'organisation professionnelle. Malheureusement, la F.T.Q. a préféré s'abstenir complètement de participer aux Semaines sociales de Trois-Rivières. La C.T.C.C. n'a pas à juger une telle

décision, mais elle regrette sincèrement qu'il n'ait pas été possible aux deux centrales de participer en même temps aux importantes délibérations qui s'annoncent. Dans ces circonstances, elle a cru devoir accepter l'invitation officielle qui lui a été faite d'être présente à la 37e session des Semaines sociales du Canada.

Par ailleurs, nous n'admettons pas que la F.T.Q., dans son communiqué de presse, minimise indirectement le caractère représentatif de la C.T.C.C. et le rôle que cette dernière a joué dans la province. La F.T.Q., après s'être couronnée du titre de centrale syndicale la plus représentative et d'unique groupement ouvrier s'intéressant à l'action politique, en conclut que les délibérations des Trois-Rivières n'auront aucune portée, étant donné qu'elle a décidé de ne pas y apparaître.

Nous voulons nous élever contre cette partie de la déclara-

tion de la F.T.Q. qui ne donne pas une image exacte du monde syndical et de l'importance relative des deux centrales. Par ses structures, ses caractéristiques propres, et son action depuis un demi-siècle, la C.T.C.C. s'est identifiée comme l'une des principales institutions de la province de Québec. Nous sommes donc convaincus que les travailleurs sont bien représentés lorsqu'elle participe à une manifestation ou à un colloque. Aussi ses expériences dans le domaine de l'action politique, ont été plus nombreuses, plus systématiques et plus enrichissantes que celles de la F.T.Q.

Enfin, il est normal que la C.T.C.C., qui s'inspire officiellement des principes chrétiens, se sente chez elle aux Semaines sociales du Canada et accepte de collaborer avec cette institution.

Fernand JOLICOEUR,

Directeur du Service d'Education de la C.T.C.C. Québec, le 20 septembre 1960.

SHAWINIGAN

Plein succès d'une campagne

On demandera l'étiquette syndicale — Victoire remarquable dans l'industrie laitière — On continue

Tout dernièrement, l'Exécutif du Conseil central a adopté une résolution en vue de favoriser parmi nos syndiqués l'achat des produits de fabrication syndicale avec la possibilité d'obtenir l'étiquette syndicale sur ces produits.

Depuis toujours, la CTCC préconise l'achat de produits de fabrication syndicale, mais il est assez rare, sauf dans l'imprimerie et dans quelques autres secteurs économiques, que l'on se serve de l'étiquette syndicale.

Dans le domaine du Conseil central, un très grand nombre de produits sont fabriqués ou vendus par de la main-d'oeuvre syndiquée. Qu'il nous suffise d'énumérer les entreprises suivantes: la Boulangerie Morin, les Laiterie Coopérative et Bélanger ainsi que Distribution Shawinigan, la Canadian Converters qui fabriquent des vêtements que l'on trouve sur le marché local ainsi que Grand'Mère Knitting.

Succès inattendu

Depuis quelques mois, nous menons une campagne intensive pour la consommation des produits laitiers de nos trois seules entreprises où existent des conventions collectives de travail: Distribution Shawinigan, la Laiterie Bélanger et la Coopérative de la Mauricie. Cette campagne a eu un succès qui a dépassé toutes nos espérances. Et ce n'est pas fini; nous continuerons dans ce sens. Mais, comme les négociations débiteront bientôt dans deux de ces entreprises, nous avons l'intention d'inclure dans la convention une clause d'étiquette syndicale. Nous espérons réussir, car ces trois entreprises ont toujours collaboré avec le syndicat des employés du commerce et des services de Shawinigan.

Il est heureux que l'Exécutif du Conseil central profite de cette campagne d'achat des produits laitiers de nos trois entreprises dont les employés sont syndiqués pour étendre systématiquement cette formule. Le fait d'encourager nos produits de fabrication syndicale aura pour conséquence directe d'assurer le progrès économique de ces entreprises et par voie de conséquence la sécurité de nos membres.

Cette campagne que nous menons actuellement est révélatrice. Ce succès témoigne d'une façon non équivoque que le syndicalisme peut jouer un grand rôle dans le domaine économique et que ceux qui l'oublient se réservent des surprises.

L'étiquette

Nous souhaitons du succès à ceux qui travailleront à l'établissement de l'étiquette syndicale sur tous nos produits fabriqués par la main-d'oeuvre syndiquée de la région. Cependant, ceci pourrait aller beaucoup plus loin, car il y a également des produits de fabrication syndicale qui nous viennent des grands centres. Les syndiqués, quand ils auront en main une liste de tous ces produits, achèteront ces derniers préférablement aux autres.

Le Syndicat des employés du commerce et des services de Shawinigan est l'un des syndicats les plus intéressés à l'établissement de l'étiquette syndicale. Aussi, il donnera tout son appui aux initiatives du Conseil central et des syndicats dans ce sens.

Grâce à l'appui constant du Conseil central et des syndicats affiliés, le Syndicat des employés du commerce et des services de Shawinigan vient d'obtenir une victoire presque complète dans le secteur de l'industrie laitière, malgré toutes les difficultés suscitées par une foule de gens. Le reste de la victoire viendra d'ici quelque temps avec la même collaboration.

Victoire des consommateurs

Certains syndicats trouvent leur force économique dans la grève comme d'ailleurs ce fut le cas à quelques reprises pour les employés des laiteries. Cependant, dans le conflit qui a mis ce syndicat au prise avec la Crémère des Trois-Rivières et la Laiterie Shawinigan, ce sont les consommateurs qui ont donné la victoire au syndicat. Grâce à cette collaboration, il ne reste plus que quelques employés encore en chômage, les trois autres entreprises ayant pris à leur service les employés mis sur le pavé.

La C.T.C.C. en congrès

(Suite de la page 1)

Le congrès à la résolution adoptée l'an dernier et recommande qu'on s'en tienne à celle-là, pour le moment.

Cette résolution de l'an dernier se lit comme suit:

30-La C.T.C.C. est une centrale syndicale indépendante de tous les partis politiques et il lui est interdit de s'affilier à aucun d'eux.

Toutefois, la C.T.C.C.:

a) doit, en temps opportun, soumettre aux divers gouvernements, soit seule, soit conjointement avec d'autres centrales syndicales, les revendications de nature à promouvoir les intérêts professionnels, économiques et sociaux des travailleurs;

b) peut, par l'intermédiaire du Bureau Confédéral, former un comité d'éducation politique, en vue d'examiner et apprécier les attitudes des gouvernements, des partis politiques et des hommes publics; ce comité fait rapport au Bureau Confédéral lequel prend les décisions qu'il juge à propos; ce comité, enfin, a mandat de coopérer avec le Service d'Education de la C.T.C.C. pour faire connaître la nature et la portée des revendications de la C.T.C.C.;

c) peut établir un fonds spécial pour permettre au comité d'éducation politique de remplir efficacement son rôle, mais ce fonds sera alimenté exclusivement par des souscriptions volontaires recueillies auprès de la C.T.C.C. et de ses organisations affiliées;

d) autorise le Président général, et, en son absence, le Secrétaire général, à faire les déclarations publiques d'ordre politique au nom de la C.T.C.C.; mais telles déclarations d'ordre politique leur sont interdites à l'occasion des campagnes électorales, sauf pour répondre à des attaques dirigées contre la C.T.C.C. elle-même ou contre eux;

e) exige, de la part du Président général et du Secrétaire général, qu'ils démissionnent de leurs postes s'ils désirent faire de la politique active, sans leur nier, pour autant, le droit d'occuper toute autre fonction qui pourrait leur être confiée à l'intérieur du mouvement;

f) peut, sur invitation officielle, en dehors des périodes électorales, désigner des représentants auprès de l'un ou l'autre des partis politiques en vue de participer à l'élaboration de son programme d'action, mais les attitudes de tels représentants ne lient pas la C.T.C.C.;

g) n'intervient pas dans les attitudes que les organisations affiliées jugeraient à propos de prendre du point de vue politique, sauf si elles venaient à l'encontre des intérêts généraux du mouvement;

h) reconnaît à tout syndiqué la plénitude de ses droits de citoyen."

Le journal

Quant au journal Le TRAVAIL, il inspire à lui seul trois résolutions. La première demande qu'il ne soit publié désormais qu'une seule fois par mois et qu'il publie en priorité les communiqués qui lui sont transmis par les syndicats "et cela dans la même année", ajoute le texte, non sans humour.

La deuxième se plaint du retard apporté à la publication des nouvelles et demande que le journal revienne à la publication hebdomadaire. Quant à la troisième, elle fait écho à d'autres plaintes à des communiqués syndicaux non publiés parce qu'ils ont été supplantés par des commentaires ou autres articles.

Tout cela, bien entendu, n'est encore que projets et propositions; ce qui deviendra réalité dépend de la volonté des délégués qui voteront, personne n'en doute, selon leur conscience et pour le bien de la C.T.C.C.

Le rapport du président au Congrès

(Suite de la page 1)

études, c'est l'école quittée trop tôt, c'est le mariage indéfiniment retardé, c'est le métier qu'on n'a pas le temps d'apprendre parce qu'il faut au plus tôt secourir la famille dont le père chôme. Et pour le chef de famille, c'est souvent l'endettement irrémédiable, l'abandon d'un logis dont le loyer est devenu trop onéreux; c'est l'humiliation du père et le germe des pires querelles conjugales ou familiales, des pires révoltes, aussi, contre une société inhumaine.

Le marasme

Et le chômage n'a pas que des effets nocifs sur les individus: il est encore pour l'économie du pays l'un des poisons les plus violents. Nous connaissons tous l'enchaînement infernal de causes et de conséquences: le chômeur perd son emploi parce que le produit qu'il fabrique ne se vend plus mais, privé lui-même de son pouvoir d'achat normal, il n'achète plus au même rythme et son abstention vient encore aggraver, répandre plus largement le mal dont il souffre. Plus le chômage se généralise, plus l'économie est paralysée, jusqu'à atteindre parfois la paralysie quasi totale que nous avons connue dans les années trente.

Présentement, au Canada, nous ne connaissons même pas de façon exacte la gravité de notre mal. Comme la C.T.C.C. le mentionnait dans son dernier mémoire annuel, les statistiques fédérales en matière de chômage sont loin d'être suffisantes. On dirait que le gouvernement refuse de regarder en face cette maladie de notre société ou, pour emprunter l'expression d'un économiste, cette "peste noire du XXe siècle".

Cette quinzaine...

QU'A LA SUITE D'ESSAIS DE LABORATOIRES dont les analyses ont été confirmées par les laboratoires du ministère provincial des mines, la mise en valeur de très importants gisements de minerai de fer au Lac St-Jean et sur la Côte Nord serait favorisée par un procédé économique de réduction du minerai.

QU'UN TRIBUNAL D'ARBITRAGE vient de rendre une sentence recommandant une augmentation de salaire de 100 l'heure, en trois étapes et d'autres bénéfiques pour les employés de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal.

QUE LE MOUVEMENT SOCIALISTE BRITANNIQUE est divisé alors que l'aile syndicale du parti réclame plus d'étatisation en Angleterre.

C.C.C.L. ANNUAL CONVENTION IN MONTREAL

A LOOK AT PRE-CONVENTION RESOLUTIONS

The 39th annual convention of the C.C.C.L. union will open in the Mount Royal Hotel in Montreal this coming Sunday and will be attended by over 500 delegates from all parts of the Province of Quebec.

Convention meetings will be held throughout the week the closing taking place on October 3. Some of the odd 150 resolutions to come up before the convention delegates will be: Resolution No. 56 submitted by the Professional Union of Municipal Employees calls for the Congress to ask the C.C.C.L. to present amendments to the Provincial Government that will enable union members to benefit from the right of association and collective negotiations. The committee recommended that the resolution read as follows: "That the convention ask the C.C.C.L. to intensify its efforts to the governments concerned so that civil employees, both federal and provincial benefit from the right of association and all that refers to the right of collective bargaining.

The regional council of Saguenay-Lake St. John will present resolution No. 64 which reads: That the young workers be encouraged to complete their formation through a policy of cultural paid holidays, as exists at present in several European countries and that the Superior Labor Council consider ways of applying this policy.

The report of the committee on the above resolution reads: Your committee recommends the adoption of this resolution. Resolution No. 75 presented by the Provincial Research Services of the Central Council of Montreal reads as follows:

That the unemployment situation has become the most grave problem in our country. That this serious jobless crisis will only be solved by the application of an intelligent and clear plan on the part of public servants.

That such a plan would be greatly facilitated if more attention was shown the characteristics of regions where unemployment is high.

Be it resolved that during the coming annual convention of the C.C.C.L. the setting up of a bureau of Services should survey all regions of the province with a view of establishing:

- 1—The number of unemployed in our country.
- 2—The different age categories of the jobless.
- 3—The average period of unemployment covering all categories of the unemployed.
- 4—Industries and professions which are affected by unemployment.
- 5—The family obligations of the unemployed workers.
- 6—The educational level of the unemployed.
- 7—Ways and means to aid the workless when their unemployment insurance benefits have run out.

The committee referred this resolution to the committee in charge of the presidential report.

The young union workers of the Saguenay-Lake St. John district presented the following resolution numbered 136:

Resolved that the C.C.C.L. union and all its affiliates create special committees which would present a unified action front and to allow the younger members to express their free opinions to their unions and federations.

The committee also recommended the adoption of this resolution.

A resolution covering politics and presented by the C.C.C.L. Central Council of Sorel reads:

That the C.C.C.L. study the possibility of affiliation and participation in the formation of a new political party in consort with the Canadian Labor Congress.

The committee recommended the decision of the 1959 Con-

vention which read as follows in part: The C.C.C.L. is an independent central union apart from all political parties and is forbidden to affiliate to any political party.

But at the opportune time it could present to the different governments either alone or with other unions the wish and interests of the workers.

A committee set up to study this question would submit its report to the Confederal Assembly who after due study and consideration would rule on the question. Or on authority of the General President or in his absence the Secretary General who could then make a public declaration on political matters. But this could not be ruled upon and settled by these two officers.

The C.C.C.L. Clothing Federation presented Resolution No. 139 which read as follows: That the C.C.C.L. take all the necessary steps to set up a Mutual Insurance Fund.

The committee sent this resolution back to the Confederal Assembly for further study and recommended that this mutual insurance fund be set up during the coming year.

The Clothing Federation also asked the C.C.C.L. to study a plan for professional services to its members such as dental care etc.

Three resolutions were presented in regard to the union's newspaper *Le Travail*.

The first was from the Services Federation and recommended that the newspaper be published once a month in future instead of the bi-monthly issues as at present.

The Central Council of St. Hyacinthe recommended that *Le Travail* be published every week as the news is sometimes two months old.

The Leather and Shoe Federation also recommended that *Le Travail* use more union press releases.

NEWS & VIEWS

From Canada & Abroad

UNIONS TOO AGGRESSIVE?

"It is often complained of unions that they are too aggressive — and that they are never satisfied." This observation appeared in the September 1910 issue of an American union magazine. Fifty years later the same complaint is being made and we say "Thank God!" When this complaint is no longer made, then the unions have cause for alarm because unions by their very nature must be aggressive.

It is because of this aggressiveness that the plight of the working man has constantly improved for the past fifty years. The magazine article in the September 1910 issue explains why the trade unions accept such a statement as a compliment.

In every line of business, intelligent and honest aggressiveness is one of its greatest commendations. And a labor union is a business institution. Its business is such that its advancement depends upon alert and persistent enterprise. There is no line of business that calls for such incessant and aggressive enterprise as that of organized labor.

"What's everybody's business is nobody's business." A labor union is made up of many members. To keep the membership wholly alive to its full duty is no easy task. It's a model family that has not a shirker — a lazy one who is willing to let the others do the strenuous things. The shirkers are more numerous in the union.

"Let well enough alone" is not a motto of progress. But it is one too well practised in the union. Some men have not very high ideals of living. They are a dangerous drag in the organization. They have none of the elements of good business. They are not the kind to build skyscrapers and modern improvements. Neither are they the kind to lift labor up to a high level. Their pockets never bulge out with filled applications for membership.

Their minds are never active with ideas for the welfare of the cause. Labor must fight if it would reign. It will never approach the skies on flowery beds of ease. It requires the persistent propulsion of enthusiastic aggressiveness.

THE COST OF FRINGE BENEFITS

Workers collected \$22.80 in fringe benefits for every one hundred dollars in wages earned last year. This report was issued by the United States Chamber of Commerce, who also revealed that employees averaged \$1,132 in such benefits during the year.

The report issued by the U.S. Chamber of Commerce was based on a study of 1,164 firms surveyed.

AIRCRAFT WORKERS GET RAISE

Members of the Machinists Union in Boeing Aircraft Company plants in the United States accepted a new collective labor agreement which gives fringe benefits, an immediate raise in wages of 10 cents an hour, plus an additional wage boost of 8 cents an hour next year.

UNION SCHOOL FOR MANITOBA

The Second Annual Manitoba School sponsored by the Canadian Labor Congress was held last week at Clear Lake, Manitoba.

A special course for railway workers will be conducted by Burt Hepworth, educational director for the railway workers union. The railway course will deal with the railroader, his union, and their role in the labor movement.

UNION WINS TOUGH STRIKE IN ONTARIO

About 225 workers returned to their jobs at Otaco Limited, metal products plant in Orillia, Ontario, after a bitter seven-week strike of Local 4657 of the United Steelworkers Union. The new collective labor agreement provides for an across-the-board increase of 10 cents an hour in two stages and a three percent increase for those on piece work during the first year of the pact.

Those in the piece work category will receive a second boost corresponding to the hourly wage increase during the second year. Other improvements also were won. The steel union local stood firm throughout the strike despite repeated threats by the employer to dispose of the plant and an injunction limiting picketing.

THE LOVE PUBLICITY!

A recent news summary of events in Washington began by saying "President had pictures taken with Republican candidates for Congress." Old observers of the political scene knew that line meant this:

Ike stood on a marked spot on the White House floor. One after another, the candidates stepped to a marked spot beside him and the camera snapped. This, by a prearranged schedule took about one second for each candidate.

Each of them, however, will show his picture to the voters back home as evidence that he is a pal of President Eisenhower. That sort of thing, however, is nothing new in Washington.

STRAW POLLS ILLEGAL IN B.C.

Political polls, so popular in the United States and other parts of Canada are illegal in the province of British Columbia.

The B.C. Provincial Election Act imposes a fine of \$250.00 for anyone caught taking a straw poll before an election.

Désarmer pour étudier...

(Suite de la page 5)

gent, contribuerait lui-même à promouvoir dans le monde, la paix et la compréhension.

"Reconnaissant que le désarmement mondial, si on parvenait à le réaliser, libérerait des ressources considérables pour des usages pacifiques, elle demande à toutes les nations d'agir en toute diligence vers cette fin souhaitable".

Comme on ne pouvait soupçonner le Canada d'avoir de mauvaises intentions et que la résolution était rédigée en des termes très généraux, pas trop compromettants, on vota à l'unanimité la proposition. Cela valut aux Canadiens la considération et l'estime de tous les délégués, en plus des quelques verres de vodka d'une part et des quelques bouteilles de Coke d'autre part qu'il avait fallu échanger contre du Rye pendant les négociations.

Un Corps de travailleurs bénévoles

Probablement gagnée par l'atmosphère d'enthousiasme qui régnait à la Conférence, la délégation du Ghana présenta une réso-

lution des plus originales qui mérite d'être retenue:

"Que l'UNESCO envisage la création, sous les auspices des Nations Unies, d'un Corps de travailleurs bénévoles qui donnerait à tous, sans distinction d'âge, de nationalité ou de croyance, la possibilité de contribuer pendant un an, par un travail manuel, à la lutte mondiale contre la misère, la maladie et l'analphabétisme. Ce travail bénévole s'ajouterait aux efforts déployés par certaines organisations non gouvernementales dans leurs chantiers de volontaires, et fournirait, sous la forme d'une action concrète, un exemple frappant de compréhension et de coopération internationales".

Ne croyez-vous pas que cela contribuerait plus au maintien de la paix dans le monde que l'envoi de troupes militaires chaque fois qu'un peuple veut lutter pour son indépendance? Les travailleurs syndiqués seraient peut-être les meilleurs ambassadeurs occidentaux en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, parce qu'ils sont ceux qui connaissent le mieux le prix de la fraternité.

L'éducation continue

La Conférence Mondiale sur l'éducation des adultes comportait bien d'autres aspects qu'il faudrait rapporter. Par exemple, on a longuement parlé d'éducation continue pour conclure que le vieux programme d'éducation comprenant l'enseignement primaire, supérieur et universitaire ne correspond plus aux besoins du monde actuel où prédomine la technique. Cela ne suffit plus à la formation de l'homme moderne. On ne doit plus dire: il y a un temps de la vie pour étudier et un autre temps pour gagner sa vie il faut plutôt parler d'éducation continue.

Il faudrait aussi rapporter le rôle que les délégués des organisations syndicales internationales y ont joué et les résolutions favorables aux travailleurs qu'ils ont fait adopter. Mais il sera possible, dans d'autres articles, de revenir sur cette Conférence qui aura sûrement un effet bienfaisant dans le monde et qui mérite de retenir l'attention de tous ceux qui croient en la valeur de l'éducation pour le règne de la paix et de la justice

FEDERAL POLITICS

The Third World And Us

By Paul NOGARET

"The accident and challenge of the third world". This was the theme which was recently explored at St. Adele, during the annual study conference of the Canadian Institute of Public Affairs organized with the co-operation of the Radio-Canada Society.

The Canadian Institute of Public Affairs is composed of intellectuals, researchers, men of action, representatives of public affairs, unions, and journalists who conducted very interesting study sessions and discussed means and measures to meet the numerous problems which were brought before the conference for discussion and regulation.

The subjects discussed by speakers from both Canada and other countries proved very impressive and followed the presentation of delegates reports.

As underlined by Leon Dion, if the drama of the third world, that is to say, the gap between the third world and scientific techniques of the Western world, coupled with foreign cultures, would result in conflict.

The big colonial powers have no particular reason for being proud of their actions in relation to the emancipation of the Afro-Asiatic nations.

Colonialism is not entirely liquidated. There exists, notably in Africa, large territories which remain under the yoke of European powers.

As to those countries which have been liberated since the termination of the Second World War, they have been under pressure since being given their so-called liberty.

The eternal alliances which signify the day of independence for these people do not last very long due to the accumulation of differences.

These new nations quickly found out that the conquest of political autonomy was not a means to an end and the bright sunny mornings of liberty were changed into mornings of sadness, with economic dependence developing into political dependence. It seemed that the majority of those attending the St. Adele conference rapped the Ameri-

cans and held them responsible for the actual chaos in Africa and Asia today.

It is certain that the United States by its immense richness and power should take the proper initiative.

They have been the cause of many awkward situations in their relations with these new African and Asiatic nations.

We do not deny that the American offer of financial assistance to these countries was made in good faith.

Let us ponder and ask ourselves here in Canada, in our big rich nation, whether we have accomplished our human duty towards these under-developed countries of this third world, or not?

It is a fact that the conditions in these countries are not always in our line of vision, and we only talk about their plight when we read the headlines of our newspapers but the conditions we read about do not disturb our thoughts too much.

Let us get ready to take the suggestion of Jean-Paul Lefebvre to pay one hundred dollars more in income taxes to aid the poor and hungry of Africa and Asia that they may get away from their misery and live like free men as we Canadians do.

Would we, as Canadians be willing to accept extra taxation to help these less fortunate people of these countries in the third world?

We should ask ourselves this question before "passing the buck" to the Americans. It is true, on the other hand, that action from Ottawa in this matter was not a source of inspiration to anyone.

Certainly we praise our country for its part in the Colombo Plan, to which Canada this year will contribute \$50,000,000.

This sum is modest for the number of problems it will help to solve and afford these people a higher standard of living.

Add to this amount the fund allocated to students of the Commonwealth and our participation in the technical assistance program of the United Nations, and

we agree that these initiatives are excellent, but are they sufficient?

It is the wish of the electorate that the federal government should not hesitate to give more help to these under-developed countries that constitute the third world.

Are we going to delay this very important aid until these countries are entirely under the influence of the Soviet Union?

To be exact it is not the extra millions of dollars that these people are in need of, but are crying out for co-operation, sympathy and understanding.

Technical assistance, new to these people, would be much more profitable than material and financial help at this time.

In the difficult and hard-ship apprenticeship by which they are trying to head towards industrialization of their country they have the good-will and praise of men who are willing to work with them while sharing their knowledge and technical training.

This offer of our help would be a little difficult to work out, but we are willing for the government to give this aid in our name.

This would be easy and would cost no particular effort on our part. As long as this aid would not increase our income tax to a much higher level than it is at present we would not complain.

But giving our spare time, accepting difficult living conditions in a strange country or sharing the lot of these people of the third world in order to better understand them and to share with them our experience, would be an action for spirits more generous than the general run of Canadians.

This is the theme for our country to follow. The first steps have been taken. But we have to go further than becoming interested in this collective work of justice which is waiting for all Canadians to adopt.

And, maybe, at this moment, we may not delay this action until the "twilight of the white gods" as spoken of by Jean-Louis Gagnon.

These Factual News Briefs Are Worth Knowing

That an injunction was issued forbidding an International Union, who had a contract clause covering a union shop, to menace or interfere with employees of Kimberly-Clark of St. Hyacinthe, who were in the process of founding a union affiliated to the C.C.C.L.

That in Granby, one of this city's most important industries, the Miner Rubber Company Limited threatened to close down its plant and deprive the workers of their jobs, if Canada continued to import large shipments of rubber goods from Japan.

That the Minister of Labor in the Quebec Government has asked the Superior Labor Council to resume studies of a new labor code, which has been claimed more often by labor than it has been by employers.

That both the labor world and the patronal world are visibly interested in a project announced by the Quebec Labor Minister concerning the eventual creation of a general fund for pensions.

That in Edmonton, the oil wells of Alberta serve to finance luxurious pavilions for the senior citizens of the province.

This plan was rendered possible thanks to the royalties collected by the government instead of the dividend system.

That in Rimouski the Canadian Association of Air Pilots declared that the striking pilots of the Association in Quebec offered to go back to their jobs on no other condition than the absence of partiality.

The Canadian Association of Air Pilots, after due consideration of the proposal, turned it down.

That three Moscow refineries are now refining Cuban sugar and three more are being converted to serve the same purpose.

That the Quebec Labor Relations Board has agreed with the union for the re-hiring of two employees fired from their jobs during an organization campaign being conducted at the Vogue Corset Company of Waterloo, Quebec.

The C.C.C.L. Central Council of Granby has been certified to bargain for the workers in this establishment.

That the Quebec Provincial Government has the intention of launching a Commission to aid both universities and colleges and which, when realized, will be the only plan of its kind in North America.

That the Municipal Council of Montreal is considering a project between the Executive Committee and the St. Sulpice Housing Society for the sale of a third of the St. Sulpice Domain at cost price of about \$370,000.

The project is scheduled to begin operations this coming spring.

That the Provincial Minister of Youth, M. Gerin-Lajoie, has announced the possibility of the creation of a Provincial Council of Arts which would aid cultural projects.

That the rubber and hardwood flooring industry in Eastern Canada is facing a dark future due to the large importations from Japan of these two products.

That in Philadelphia, a strike of 20,000 non-operating railway workers paralyzed the operation of the Pennsylvania Railroad, one of the largest and most important in the United States.

That the Mayor of Lachine, Quebec, has notified the Dominion Bridge Company that he will hold them responsible for all acts of violence which might occur in the process of eliminating picket lines set up by the striking workers.

That according to certain medical sources the Quebec Provincial Government has decided to add other services to the new hospital-insurance plan next April. The extra services will include radium treatments.

That the employees of the Sheraton-Mount Royal Hotel have been recommended by an arbitration tribunal for an increase in wages of 10 cents an hour over three steps.

The decision handed down by the arbitration board in this case also recommended other fringe benefits for the hotel workers.

That according to figures just released by the Dominion Bureau of Statistics in Ottawa, the cost of living in July has increased in nine out of ten cities in Canada. The only city in Canada where the cost of living took a tumble was in St. John, Newfoundland.

That in view of the great increase in unemployment expected this coming winter, the federal government in Ottawa has restricted immigration into Canada of construction workers, miners and lumberjacks.

That Slack Brothers of Waterloo, Quebec, are adding a large addition to their present plant.

The new plant will preserve fruits and vegetables grown on the property of the company. The new plant will give work to between 200 and 300 new workers.

That the Gaspé Copper Mines Limited has instituted legal action to recover damages of \$5,200,000 from the United Metal Workers of America.

The company claims that their property was damaged to this extent during a strike in 1957.

Minister Refuses to Fly with Non-Union Pilots

Newsmen Grounded by Quebecair Pilots Strike

Hydraulic Resources Minister in the Provincial Government, the Honorable Rene Levesque, cancelled two government-chartered Quebecair flights last week because non-striking pilots were to fly the planes.

Mr. Levesque's Quebec City office said the government did not want to appear in the position of taking sides in the six-week-old pilots strike.

The planes were to ferry 32 newsmen from Quebec and Ontario to the opening of a new 50,000 horsepower thermal electric power plant at Les Boules, 225 miles northeast of Quebec City.

Mr. Levesque carried out the

inauguration after making the trip in a government plane. Writers from Montreal, Toronto and various parts of Quebec and Ontario were scheduled to make the flight from Montreal Airport. Many of them did not learn of the cancellation until they arrived at the airport.

The Minister said he regretted the inconvenience caused by the last-minute decision, but added that the government did not want to do anything that might be interpreted as favoring either side in the labor dispute.

Mr. Levesque's secretary, Jean-Guy Dufresne, said that when arrangements for the flights were

made over a week before by Hydro-Quebec, the power company had been assured that the labor conflict would be resolved before the flights took place.

Up to the night before the cancellation was made no new developments occurred in the two-month old strike. The Minister then ordered the cancellation of the flight.

The inauguration of the new thermal plant at Les Boules, which will be a stand-by plant on the south shore feeding power to Gaspé in case of trouble on the unwater line from the north shore took place as scheduled.